

DEES

DIPLÔME D'ÉTAT D'ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Juliette Petit Gats

Formatrice d'étudiants travailleurs sociaux (éducateur-riche spécialisé-e) au lycée Pierre Brossolette au Kremlin Bicêtre. Jury d'examen sur plusieurs diplômes du travail social depuis une dizaine d'années.

Christelle Boursé

Enseignante formation de moniteur éducateur et éducateur spécialisé. Jury d'examen sur plusieurs diplômes du travail social. Diplômée en psychopathologie clinique et en sociologie.

Maquette intérieure : Caroline Joubert
Couverture : Dominik Raboin
Illustration de couverture : © Oksana Kuzmina

Mise en page : Belle Page

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2022

11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

www.dunod.com

ISBN : 978-2-10-082918-7

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

Introduction	1
--------------	---

Partie 1

Le domaine de formation 1

1. La relation éducative spécialisée	6
1. Les modalités de certification du DF1	6
2. Les compétences évaluées dans le DF1	7
3. La présentation du parcours formation (PPF)	10
4. Le mémoire de pratique professionnelle	13
2. L'histoire de l'éducation spécialisée	17
3. Les outils de l'éducateur spécialisé	20
1. La relation éducative	20
2. L'écoute et l'empathie	21
3. Travailler sur ses représentations	22
4. La notion de transfert et de contre-transfert	22
5. La vie quotidienne	22
6. La sanction éducative	23
4. Le développement psychologique de l'enfant	25
1. L'enfant de la naissance à 3 ans	25
2. L'enfant de 3 à 6 ans	30
3. L'enfant de 6 à 12 ans	33
4. L'adolescent	34
5. La socialisation	36
1. Rôle de la socialisation primaire dans la construction de l'individu	36
2. La socialisation secondaire	38
3. La socialisation continue	39

6. Maltraitance et résilience	40
1. La reconnaissance de la maltraitance infantile	40
2. Définition de la maltraitance	40
3. Les différentes formes de maltraitements	41
4. Causes de la maltraitance	42
5. Processus de résilience	43
7. La notion de genre et les violences faites aux femmes	46
1. La notion de genre et l'impact des études sur le genre dans la dénonciation des inégalités hommes-femmes	46
2. Les violences faites aux femmes	50
8. De la stigmatisation à l'exclusion sociale	53
1. Le processus de stigmatisation	53
2. De la discrimination à l'exclusion	54

Partie 2

Le domaine de formation 2

9. Conception et conduite de projets éducatifs spécialisés	58
1. L'esprit du DF2	58
2. Les modalités de certification du DF2	58
3. Les compétences évaluées dans le DF2	59
4. Le projet collectif éducatif spécialisé	62
5. L'étude de situation ou la dissertation en psychopédagogie	65
6. L'étude de situation	66
7. La dissertation en psychopédagogie	68
10. Éthique, déontologie, responsabilité dans l'éducation spécialisée	71
1. La démarche éthique en travail social	72
2. La responsabilité éthique en éducation spécialisée	73
3. La régulation	74
11. La « bonne distance » éducative	75
1. Les métiers de la relation	75
2. Le transfert et le contre-transfert	76
3. L'utilité des émotions et des sentiments dans la relation éducative	76
4. Les outils	77
12. La question interculturelle dans le travail social	79
1. La posture d'analyse du travailleur social en situation interculturelle	79
2. Exemple : l'ethnopsychiatrie, comprendre les désordres psychiques des autres	80

13. Établir un diagnostic socio-éducatif et élaborer un projet personnalisé	82
1. La notion de projet personnalisé en éducation spécialisée	82
2. Les étapes dans la construction du projet personnalisé de l'utilisateur	82
3. La place du référent dans le projet personnalisé	83
4. Le projet et les contraintes institutionnelles	84
5. La place des familles dans l'élaboration des PP	84
14. Projets culturels et artistiques et éducation spécialisée	86
1. L'accès à la culture et à l'art : enjeux de l'éducation spécialisée	86
2. Les propositions artistiques dans les établissements médico-sociaux	87
15. L'évaluation des pratiques	89
1. Les objectifs de l'évaluation	89
2. Les différents niveaux et outils de l'évaluation	90
3. Évaluer les effets de l'action : de l'efficacité aux impacts	90
4. Caractéristiques qualitatives des évaluations en éducation spécialisée	91
5. Implication des usagers dans le processus évaluatif	92
16. Les sujets corrigés des études de situation	93
Sujet 1. IRTS de Reims, 2021	93
Sujet 2. IRTESS de Dijon, 2021	99
Sujet 3. Lycée P. Brossolette, Le Kremlin-Bicêtre, 2021	105
17. Les sujets corrigés des dissertations en psychopédagogie	123
Sujet 1. Lycée P. Brossolette, Le Kremlin-Bicêtre, 2020, sur l'autonomie	123
Sujet 2. Lycée P. Brossolette, Le Kremlin-Bicêtre, 2021, sur le positionnement entre attentes des usagers et contraintes institutionnelles	123
Sujet 3. IRTESS de Dijon, 2020, sur la stigmatisation	124
Sujet 4. IRTS de Reims, 2020, sur l'insertion	125

18. Travail en équipe pluriprofessionnelle et communication professionnelle	148
1. L'esprit du DF3	148
2. Les modalités de certification du DF3	148
3. Les compétences évaluées dans le DF3	149
4. Les écrits professionnels	150
5. Le TEDI (Travail en équipe et dynamiques institutionnelles)	152
19. Secret professionnel, devoir de confidentialité, secret partagé dans le travail social	155
1. La nature des informations à caractère secret	155
2. L'exercice du secret professionnel	155
3. Les possibilités légales de lever le secret professionnel	156
4. Les obligations du lever du secret professionnel	157
5. Le secret partagé ou le partage des informations en éducation spécialisée	158
20. Fonctionnement et enjeux du travail d'équipe	159
1. Les équipes en éducation spécialisée	159
2. Les enjeux du travail d'équipe	159
3. Le travail d'équipe en pratique	160
21. Les différents modes de communication professionnelle en éducation spécialisée	161
1. Les réunions	161
2. Les écrits professionnels	162
22. Apports de la sociologie des organisations pour comprendre les modes d'interactions interindividuelles dans une organisation	165
1. Sociologie des organisations	165
2. L'acteur stratégique	165
3. Le pouvoir comme fondement de l'action organisée	166
23. Nature et résolution des conflits dans le champ social et médico-social	167
1. Place et fonctions du conflit en société	167
2. Le conflit dans le travail social et médico-social	168
3. Les modes de résolution des conflits en institution	168
24. Maltraitance, violence, bientraitance en institution	171
1. Qu'est-ce que la maltraitance en institution ?	171
2. Que sont les violences institutionnelles ?	173
3. Les facteurs de risque et la prévention de la maltraitance et des violences en institution	174

25. Dynamiques de groupe	176
1. Qu'est-ce qu'un groupe restreint ?	176
2. Dynamiques de groupe	176
3. Les différentes figures dans le groupe	177

Partie 4

Le domaine de formation 4

26. Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux	180
1. Les modalités de certification du DF4	180
2. Les compétences évaluées dans le DF4	181
3. Le contrôle de connaissances sur les politiques sociales	182
27. L'organisation administrative de l'État	185
1. La centralisation et la déconcentration	185
2. L'État et les collectivités territoriales	185
3. La décentralisation	186
28. Partenariat et réseaux	188
1. Définition du partenariat	188
2. Le partenariat : une forme spécifique de travail en commun	189
3. Le travail en réseau	189
29. Les établissements sociaux et médico-sociaux (ESSMS)	191
1. Les premiers schémas d'organisation	191
2. La loi de modernisation du système de santé	192
3. Les différentes catégories d'établissements sociaux et médico-sociaux	192
30. Les politiques en faveur des personnes en situation de handicap	195
1. Les prémisses d'une prise en charge des personnes en situation de handicap	195
2. Les premières grandes évolutions de 1945 à 1975	196
3. Le tournant des lois de 1975	196
4. Des années 1990 à 2002	197
5. Vers une réforme de la loi de 1975 et l'ouverture d'un droit à compensation	198
31. La politique de la protection de l'enfance	202
1. Rappel historique	202
2. La loi 2007-293 du 5 mars 2007	205
3. La loi n° 2016-297 du 14 mars 2016	205

32. Les politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion	207
1. De l'assistance de l'Église à la création de l'aide sociale	207
2. L'aide sociale et la lutte contre les exclusions	208
33. La politique de la ville	214
1. Histoire	214
2. Caractéristiques de la politique de la ville	215
3. La politique de la ville : un travail de partenariat	216
34. L'analyse d'une problématique territoriale ou partenariale sous forme de dossier	218
1. Le dossier écrit	218
2. La soutenance orale	219
35. Sujets corrigés	220
Sujet 1. EPSS de Paris-Cergy, 2021, politiques sociales au sein d'un CAARUD	220
Sujet 2. IRTS de Caen, 2021, politiques sociales au sein d'un ESAT	230
Sujet 3. ASKORIA de Rennes, 2021, maltraitance en établissement	236
Sujet 4. ASKORIA de Rennes, 2021, jardin d'enfants	237
Sujet 5. IRTS de Montrouge, 2021, ESAT	238
Bibliographie	271
Acronymes	277

Introduction

Le métier d'éducateur spécialisé (ou éducatrice spécialisée) que vous venez de choisir est un métier particulièrement riche et hétéroclite. Riche dans ce qu'il apporte au quotidien, et porteur de valeurs humanistes. En effet, décider de consacrer une bonne part de sa vie professionnelle à accompagner des personnes dites « vulnérables », ou pour le moins qui ont besoin de professionnels dans leur vie quotidienne, sociale et/ou professionnelle, est à la fois humainement gratifiant mais aussi difficile dans la pratique.

L'éducateur spécialisé est un-e professionnel-le spécialisé-e en rien, du moins en rien de spécifique au sein de son secteur le domaine médico-social et social. Ce terme vient de l'éducation spéciale, utilisé au début de la profession, pour la distinguer de l'éducation de publics « ordinaires ».

C'est donc un champ très large de publics qui vous attend, comme de structures, ou de pratiques professionnelles. C'est certainement ce qui fait toute la richesse de ce métier. Vous pourrez exercer durant toute votre carrière professionnelle, en changeant régulièrement de publics, de structures, expérimentant autant de fonctionnements institutionnels que de pratiques éducatives différentes. De plus, le taux de chômage extrêmement bas, au regard d'autres secteurs économiques, vous permettra une mobilité professionnelle importante et un choix de lieu professionnel facilité.

Historiquement, le métier s'est construit sur le terrain, le plus souvent dans des internats où certains vivaient avec leur propre famille. L'éducateur-trice prenait en charge les enfants et adolescents dits « inadaptés », c'est-à-dire le plus souvent délinquants. Si les premiers éducateurs-trices ont commencé à travailler vers 1920, il faut attendre la fin de la seconde guerre mondiale, pour une autonomie plus grande dans la profession, notamment vis-à-vis des assistantes sociales. Travailler sur le terrain et acquérir des compétences de sa pratique éducative est resté une valeur forte de ce corps professionnel, tant et si bien que les premiers projets d'école d'éducateur ont été très critiqués. Il faudra attendre le 22 février 1967 pour voir apparaître le décret instituant le diplôme d'État d'éducateur spécialisé. La formation des éducateurs-trices s'étoffe alors de contenus en psychologie qui tient de plus en plus de place et leur permet d'accéder au statut de véritables « techniciens des relations humaines¹ ».

Aujourd'hui, l'accès à la formation, même si elle n'est pas indispensable pour exercer, est vivement recommandé par les autorités de contrôle. Après plusieurs réformes, la formation s'est étayée de contenus plus diversifiés et en lien avec l'évolution du métier. Néanmoins, les étudiants-tes effectuaient trois d'années post bac pour valider un diplôme reconnu en bac + 2. Face à ce manque de reconnaissance, la dernière réforme apporte un changement

1. VICTORIEN Sophie, « Les éducateurs spécialisés : naissance d'une profession », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière* », 18 | 2016, 326-330.

de fond, puisque le diplôme est maintenant classé en niveau 6 (ancien niveau 3), tout comme les licences universitaires. Au-delà de cette reconnaissance, le diplôme, grâce à l'obtention des crédits européens de formation, permet une poursuite d'étude en Master. Ainsi, ce diplôme, professionnalisant, est aussi un diplôme qui ouvre à d'autres perspectives d'études et de recherches.

Cet ouvrage ne vise pas à remplacer tout ou partie d'une formation, qui reste indispensable. Les cours que vous suivrez couplés à vos expériences de stage vous permettront d'acquérir les nombreuses compétences du référentiel professionnel. Cet ouvrage vise à vous apporter une aide dans l'ensemble des contenus théoriques et pratiques qui vous seront dispensés. Grâce à notre expérience de formatrices dans la formation DEES, nos participations régulières aux certifications, et la mise en place pratique de cette réforme en centre de formation, nous vous proposons une aide méthodologique pour vos épreuves d'examen et des fiches synthétiques sur les principaux savoirs à acquérir.

Après une présentation du métier d'éducateur spécialisé et les enjeux de la réforme actuelle, cet ouvrage sera divisé par domaine de compétence. Au sein de ces différents domaines de compétence, vous pourrez retrouver des fiches de cours sur des notions clés à acquérir, et une présentation des épreuves de certification. Des annales et conseils méthodologiques vous permettront de préparer au mieux ces épreuves.

Modalités de certification du DEES

Intitulé de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
DF1 (2 épreuves)			
Présentation du parcours de formation	Établissement de formation 3 travaux au choix (récits, notes de stage, fiche de lecture...) intégrés au livret de formation Coefficient : Soutenance orale : 1	Soutenance orale : 30 minutes Présentation : 10 minutes Échanges : 20 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Mémoire de pratique professionnelle	Épreuve en centre d'examen organisée par le rectorat Écrit de 40 à 45 pages (hors annexes) Coefficient : Écrit : 1 Soutenance orale : 1	Soutenance orale : 40 minutes Présentation : 10 minutes Échanges : 30 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DF1 : moyenne des 3 notes			

DF2 (2 épreuves)			
Étude de situation individuelle ou collective	Établissement de formation Épreuve écrite : coefficient 1	4 heures	Un formateur ou un universitaire
Projet éducatif spécialisé	Établissement de formation Écrit de 10 à 12 pages Coefficient : Écrit collectif : 1 Soutenance orale individuelle : 1	Soutenance orale : 30 minutes Présentation : 10 minutes Échanges : 20 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DF2 : moyenne des 3 notes			

DF3 (2 épreuves)			
Élaboration d'une communication professionnelle	Établissement de formation Coefficient : Soutenance orale : 1	Soutenance orale : 30 minutes Présentation : 10 minutes Échanges : 20 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Dossier sur le travail d'équipe et les dynamiques institutionnelles	Établissement de formation Dossier de 8 à 10 pages Coefficient : Écrit : 1 Soutenance orale : 1	Soutenance orale : 30 minutes Présentation : 10 minutes Échanges : 20 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Certification du DF3 : moyenne des 3 notes			

DF4 (2 épreuves)			
Analyse d'une problématique territoriale ou partenariale	Établissement de formation Dossier écrit entre 8 et 10 pages Coefficient : Écrit : 1 Soutenance orale : 1	Soutenance orale : 30 minutes Présentation : 10 minutes Échanges : 20 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Contrôle de connaissances sur les politiques sociales	Établissement de formation Coefficient : Écrit : 1	4 heures	Un formateur ou un universitaire
Certification du DF4 : moyenne des 3 notes			

Partie

1

Le domaine de formation 1

- La relation éducative spécialisée
- L'histoire de l'éducation spécialisée
- Les outils de l'éducateur spécialisé
- Le développement psychologique de l'enfant
- La socialisation
- Maltraitance et résilience
- La notion de genre et les violences faites aux femmes
- De la stigmatisation à l'exclusion sociale

Présentation

La relation éducative spécialisée

Le domaine de formation 1 est centré autour de l'instauration de la relation à l'utilisateur et la construction de cette relation. Ce qui est attendu, ce sont vos compétences à accueillir et accompagner l'utilisateur dans sa singularité. Ceci implique à la fois de savoir observer et écouter ses demandes, évaluer ses capacités et ses difficultés, mais aussi savoir créer des espaces qui favorisent la rencontre. Toutes ces compétences nécessitent une réflexivité importante, une remise en cause de ses pratiques et une mise à distance de ses représentations et de ses a priori.

1 Les modalités de certification du DF1

Intitulé de l'épreuve	Définition de l'épreuve	Cadre de l'épreuve et lieu	Durée de l'épreuve	Examineurs, correcteurs
Présentation du parcours de formation	Présentation orale par l'étudiant de l'analyse réflexive de son parcours de formation	<ul style="list-style-type: none"> Établissement de formation 3 travaux au choix (récits, notes de stage, fiche de lecture...) intégrés au livret de formation Coefficient : Soutenance orale : 1 	Soutenance orale : 30 minutes Présentation : 10 minutes Échanges : 20 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur
Mémoire de pratique professionnelle	Le mémoire de pratique professionnelle doit montrer l'appropriation des compétences à mettre en œuvre dans l'exercice du métier et la mobilisation de compétences méthodologiques et de connaissances en sciences humaines et sociales au service des pratiques professionnelles du travail et de l'intervention sociale	<ul style="list-style-type: none"> Épreuve en centre d'examen organisée par le rectorat Écrit de 40 à 45 pages (hors annexes) Coefficient : Écrit : 1 Soutenance orale : 1 Le mémoire est noté par les membres du jury avant la soutenance. La note est attribuée avant l'audition du candidat.	Soutenance orale : 40 minutes Présentation : 10 minutes Échanges : 30 minutes	Un formateur ou un universitaire et un professionnel confirmé du secteur

La certification du DC1 est obtenue en faisant la moyenne des 3 notes. Le candidat qui a une note supérieure ou égale à 10/20 valide le DC1.

2 Les compétences évaluées dans le DF1

Depuis l'annexe IV de l'arrêté du 9 avril 2020, les critères d'évaluation s'appuient sur les blocs de compétences 1 et 2 attendues pour l'obtention du DEES. L'épreuve de la présentation du parcours de formation est évaluée sur le bloc de compétences 1 et le mémoire sur le bloc de compétences 2.

Bloc de compétences 1 : Construction de la relation éducative

Compétences	Indicateurs de compétences
Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier, construire et adapter un cadre favorisant un accueil de la personne dans sa singularité – Accueillir la personne dans sa singularité • Observer • Écouter • Recueillir des informations ou des éléments pour comprendre la demande
Instaurer une relation éducative	<ul style="list-style-type: none"> • Créer du lien • Situer la relation dans un contexte • Se décentrer et mettre à distance ses représentations – Adapter sa posture professionnelle à la situation – Questionner son positionnement dans la relation
Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique	<ul style="list-style-type: none"> • Donner du sens à ses actions et les expliciter • Reconnaître la personne comme acteur de la relation • Prendre en compte les éléments de contexte liés à la situation de la personne • Garantir et expliciter un cadre et des règles dans une démarche d'accompagnement et de coopération avec la personne ou le groupe • Garantir un cadre d'intervention sécurisant • Assurer une fonction de tiers • Comprendre les enjeux de la relation • Identifier et réguler son implication personnelle • Veiller à l'intégrité physique et psychique de la personne • Se situer comme personne référente • Partager les résultats de la veille
Accompagner la personne dans la compréhension et l'appropriation du cadre et des règles	<ul style="list-style-type: none"> • Transmettre des règles de vie collective • Poser et soutenir le cadre de son intervention – Assurer une fonction de repère et d'étayage
Organiser le cadre adapté à la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser l'espace où la rencontre a lieu • Se rendre disponible à l'expression de la personne et à sa demande et ses besoins • Se présenter et présenter le cadre de sa mission • Aménager la rencontre en fonction des personnes, de la spécificité de la demande et des besoins

Compétences	Indicateurs de compétences
Se saisir des temps et espaces non formalisés pour permettre la rencontre	<ul style="list-style-type: none"> • Impulser les dynamiques favorisant les activités éducatives • Donner du sens à l'activité ou au temps d'échange • S'adapter aux attentes et ressources des personnes ou du groupe – Mettre en place les activités adaptées aux besoins et aux objectifs
Créer des espaces et des temps propices au travail éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Recourir à des médiations éducatives de manière spontanée • Apporter une présence constante dans les temps non formalisés • Se rendre disponible • S'adapter aux situations imprévues • Expliquer les choix des espaces et des temps non formalisés
Utiliser le quotidien individuel et collectif comme support à la relation éducative	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser le quotidien individuel ou collectif comme support à la relation éducative – Donner une dimension éducative au quotidien • Respecter et faire respecter les besoins d'intimité • Faire vivre le collectif • Créer des moments du quotidien dans une perspective éducative • Identifier dans le quotidien de la personne ou du groupe les éléments vecteurs d'un message éducatif
Rechercher et soutenir la participation des personnes dans l'accompagnement éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Co-construire avec la personne son projet • Impliquer la personne dans l'accompagnement • Repérer et analyser les difficultés liées à la participation • Soutenir la personne dans sa capacité à s'exprimer et à agir
Favoriser l'expression des personnes	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir utiliser des techniques d'entretien et de recueil de la parole – Savoir concevoir et adapter des outils • Observer et écouter • Recueillir l'expression • Créer des conditions favorables à l'expression et soutenir la parole des personnes • Se saisir des outils de recueil de l'expression adaptée à la singularité des personnes – Savoir se décentrer et mettre à distance ses représentations
Favoriser les interactions dans un groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et comprendre l'implication de la personne • Animer, réguler un groupe • Favoriser l'expression et la parole singulière de chacun – Favoriser la communication au sein du groupe
Favoriser et soutenir les dynamiques collectives	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'expression et l'échange entre les personnes – Mobiliser des techniques de communication • Observer la dynamique des groupes • Repérer les éléments de fonctionnement d'un groupe – Faire respecter le cadre collectif et les personnes

Bloc de compétences 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif

Compétences	Indicateurs de compétences
Identifier et analyser les besoins, les attentes et les ressources de la personne ou du groupe	<ul style="list-style-type: none"> • Contextualiser les situations des personnes ou du groupe • Analyser les éléments recueillis • Observer, écouter pour développer une compréhension de la personne dans sa singularité – Comprendre les phénomènes dans la dynamique de groupe • Prévenir et repérer les situations à risque ou de maltraitance
Développer une compréhension de la situation de la personne	<ul style="list-style-type: none"> • Observer, analyser le contexte de vie de la personne • Identifier les ressources, les besoins, les attentes de la personne, de la famille, du groupe, de l'environnement social dans le cadre de l'accompagnement éducatif • Repérer et évaluer les situations d'urgence pour la personne • Identifier les situations à risques pour la personne
Contribuer au développement et au maintien de l'autonomie de la personne	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter la singularité et l'intégrité de la personne • Prendre en compte la singularité de la personne dans l'élaboration de son accompagnement – Prendre en compte la temporalité de la personne ou du groupe • Reconnaître les compétences, les potentialités et les difficultés de la personne • Identifier, comprendre et réguler son implication personnelle • Identifier et comprendre l'implication de la personne • Faciliter la capacité d'agir de la personne • Favoriser l'expression de la personne
Accompagner à l'exercice de la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les situations d'apprentissage permettant de s'inscrire dans la société • Être garant du respect de la dignité de la personne • Soutenir les personnes dans l'exercice de leurs droits individuellement et collectivement • Veiller au respect de la place de chacun dans le groupe • Accompagner la personne à se situer dans son environnement • Favoriser la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société • Organiser des actions permettant la compréhension des rôles et places des différents acteurs de la société
Créer les conditions pour mobiliser les ressources de la personne, de la famille, du groupe et de l'environnement pour l'accompagnement éducatif	<ul style="list-style-type: none"> • Co-élaborer un projet individuel avec la personne • Prendre en compte l'environnement social et ses ressources • Mobiliser les ressources de l'environnement et du territoire • Repérer et mobiliser les potentialités de la personne • Repérer et mobiliser les ressources de la famille et du réseau de proximité • Repérer les difficultés et les freins de la personne, de la famille, de l'environnement dans le cadre de l'accompagnement éducatif

Compétences	Indicateurs de compétences
Créer les conditions pour que la personne soit auteure de ses projets	<ul style="list-style-type: none"> • Prendre en considération les personnes dans leur singularité • Mettre à distance ses représentations • Faciliter l'expression des aspirations et le développement des potentialités des personnes – Créer des espaces et lieux à visée éducative • Soutenir la parole des personnes • Transmettre les informations permettant la prise de décision • Favoriser la prise de décision
Soutenir la personne dans l'accès à ses droits	<ul style="list-style-type: none"> • Informer la personne sur ses droits • Adapter son expression à son interlocuteur • Mobiliser les moyens individuels et collectifs pour la mise en œuvre des droits
Favoriser le développement des capacités de la personne	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer et construire des situations permettant le développement et le maintien des capacités de la personne – Repérer et mobiliser les potentialités de la personne ou du groupe • Repérer et respecter les déficiences, incapacités ou handicaps

3 La présentation du parcours formation (PPF)

Cette épreuve, nouvelle, est assez particulière à plus d'un titre. En effet, vous n'avez pas à rédiger un dossier comme pour le TEDI ou le DTPR, mais « juste » présenter trois travaux effectués au cours de votre formation, que vous aurez choisis. Qui plus est, ces travaux ne seront pas évalués par le jury. Seul l'oral sera noté sur 20.

Les objectifs de l'épreuve

Évaluer la capacité du candidat à :

- adopter une posture réflexive sur sa pratique professionnelle ;
- mobiliser les connaissances théoriques en lien avec l'éducation spécialisée.

Vous devez donc choisir trois travaux écrits ou non écrits.

Ces travaux doivent être choisis afin de refléter les particularités de votre parcours de formation : ses étapes importantes, ses spécificités, ses temps forts...

Les trois travaux choisis doivent incarner les apports qui ont été significatifs pour vous durant votre formation et qui ont eu un impact dans votre construction professionnelle.

La soutenance du PPF vise à entendre l'étudiant parler, avec recul, de son parcours.

Quelle a été votre évolution durant ces trois ans de formation ? Comment avez-vous construit votre positionnement professionnel et votre identité professionnelle ? Comment avez-vous fait évoluer vos représentations sur la relation éducative, les usagers, la distance éducative envers eux ?

Les trois travaux doivent donc être choisis selon leur capacité à « dire » quelque chose de votre parcours, mais surtout à montrer vos capacités de réflexivité sur votre pratique.

Ces travaux n'ont pas à être « excellents » et peuvent, au moment où ils ont été réalisés avoir reçu une appréciation moyenne, l'important étant le discours que vous pourrez produire sur ce travail. Ainsi, il peut être intéressant de montrer un écrit sur un récit de stage qui reste un peu pauvre en analyse et montrer à l'oral comment vous avez fait évoluer votre réflexion depuis cet écrit.

a. Méthodologie conseillée

Les types de travaux à présenter sont :

- fiche de lecture ;
- récit de stage, notes de stage ;
- tout devoir demandé dans le cadre de la formation : cela peut être aussi des partiels, des synthèses, des projets d'activités, des analyses diverses... ;
- analyse de réunion d'équipe ou partenariale.

Dans beaucoup de centres de formation, on vous demandera de présenter au moins un récit de stage. En effet, l'analyse de votre pratique professionnelle (et celles des autres professionnels ou professionnelles) durant vos stages est primordiale. Celle-ci se construit grâce à la formation théorique, vos lectures et parfois les groupes d'analyses de la pratique institués en formation.

Même si vous avez la possibilité de proposer des travaux issus des différents domaines de formation, nous vous conseillons de vous centrer sur des écrits du DF1. En effet, il ne faut pas oublier que les compétences à évaluer sont celles du bloc de compétences 1. Elles se centrent donc sur l'établissement de la relation éducative, l'accompagnement éducatif dans le respect de la personne et la réflexivité sur cette pratique.

Les trois écrits seront plus pertinents s'ils sont issus des différentes années de formation (au moins deux). En effet, si vous choisissez trois écrits rédigés en troisième année, vous aurez du mal à montrer votre évolution dans la formation.

b. Préparation de l'oral

Une fois les trois écrits choisis (en accord avec un responsable de votre centre de formation), vous devrez travailler sur votre présentation orale. Celle-ci peut s'apparenter à ce que l'on appelle une note d'analyse réflexive.

La note d'analyse réflexive peut ainsi comporter une partie descriptive qui permettra de rendre visible et lisible la manière dont vous vous êtes approprié les compétences du bloc de compétences 1 durant votre formation. Mais une phase d'analyse réflexive est nécessaire : le regard doit porter sur soi, sur votre parcours et sur ce que vous avez pu en comprendre.

Elle s'appuiera sur vos motivations à entrer dans la formation, les récits de stages, les journaux de bord rédigés en stage...

Essayez de lister différentes étapes clés dans votre formation. Pour cela, vous pouvez vous aider en vous posant ces questions :

- Quels points ont été saillants, marquants, prégnants dans ma formation ?
- Quels points ont été récurrents autant dans mes facilités que mes difficultés ?
- Quelles représentations avais-je des usagers sur mon premier stage, deuxième, troisième stage ? Ces représentations ont-elles évolué ? Comment ? Pourquoi ?
- Quels points ont été constitutifs de la construction progressive de mon identité professionnelle ?

c. Rédaction de votre présentation orale

Votre présentation doit durer 10 minutes. Il est important de respecter ce temps précisément. C'est pourquoi, vous devez impérativement rédiger entièrement cette présentation. À titre indicatif, une page dactylographiée, entièrement remplie, sur du traitement de texte correspond environ à cinq minutes de lecture orale. Il vous faudra donc rédiger deux pages et vérifier ensuite la longueur de ce que vous avez écrit en vous enregistrant.

On peut envisager deux façons de présenter cet oral.

	Présentation chronologique	Présentation thématique
Objectif	Présenter son parcours de façon linéaire durant les trois ans de formation, année par année.	Choisir des thèmes dans le parcours de formation et les développer dans leur progression sur les trois ans.
Technique	Présenter son parcours de formation en centre de formation et les stages effectués année après année. Montrer votre évolution personnelle en faisant le lien entre les cours et vos expériences de stage.	Choisir des points spécifiques dans votre parcours (par exemple la question de la distance éducative, la reconnaissance et la prise en compte des besoins des personnes accueillies). Développer les séparément en montrant votre évolution sur les trois ans.
Avantages	Présentation la plus simple à rédiger.	Présentation moins académique, plus originale et vraiment personnelle.
Inconvénients	Peut conduire à une présentation un peu trop scolaire, manquant d'originalité.	Présentation plus complexe à rédiger, demandant plus de réflexion sur son parcours.
À faire absolument	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un véritable travail d'introspection sur son parcours de formation. • Fuir les lieux communs sur l'identité professionnelle que devrait avoir un éducateur·trice spécialisé·e. • Commencer ce travail de réflexion dès la première année, grâce à des bilans de stage et/ou effectués en centre de formation et des notes prises régulièrement sur un carnet de bord en stage. 	

À retenir

- Commencer dès la première année de formation, à mettre de côté des écrits, pour avoir le choix de ceux que vous présenterez.
- Rédiger précisément votre présentation orale, puis « l'apprendre ». À force de la répéter, vous la connaîtrez par cœur et la direz très naturellement devant le jury.
- N'oubliez pas que la seule note que vous aurez est celle de l'oral !

4 Le mémoire de pratique professionnelle

Le mémoire de pratique professionnelle a pour objectif d'organiser ses savoirs et de les mettre en relation avec les pratiques professionnelles.

Le mémoire doit partir d'une pratique professionnelle (celle du stage) et consiste en une réflexion sur cette pratique. Cependant, cette réflexion doit s'appuyer sur une démarche de recherche. Cela ne consiste donc pas seulement en une conceptualisation de pratiques éducatives, mais il s'agit d'effectuer pour cela une recherche en suivant une méthodologie spécifique.

Ce travail de recherche s'inscrit dans l'exigence de grade licence et vous prépare à une poursuite d'études en Master où le travail de recherche sera central. Le temps de soutenance sera composé de 10 minutes de présentation et de 20 minutes d'échanges.

a. Méthodologie de recherche**Première étape : l'observation**

La première étape est de partir d'observations sur votre ou vos lieu(x) de stage. Ces observations concernent autant les usagers, les pratiques professionnelles, le fonctionnement institutionnel, l'accompagnement éducatif...

Ces observations rejoignent celles que vous consignez dans votre carnet de bord sur vos lieux de stage. Dans le cadre de ce travail qui va aboutir à un mémoire de recherche, il s'agit ici de repérer ce qui vous interroge, vous interpelle, ce qui vous pose question, non pas pour analyser votre pratique éducative dans le cadre de votre formation, mais dans une optique d'approfondir un thème de réflexion.

Ainsi dans un premier temps, reprenez vos observations, et ciblez certains thèmes spécifiques.

Quelles réflexions pouvez-vous avoir à partir de ces observations ?

Formuler ces réflexions par écrit : écrire au fur et à mesure toutes les idées qui vous viennent à l'esprit sur ce sujet, dans n'importe quel ordre et/ou les mettre sous forme de schéma ou carte heuristique.

Deuxième étape : la question de départ

À partir de vos réflexions, un thème se dessine, un thème que vous souhaitez approfondir et développer. Mais tous les thèmes choisis ne vous permettront pas de rédiger un mémoire. Ce thème ne doit pas être :

- un thème récurrent ou trop général des pratiques sociales et médico-sociales ;
- une simple interrogation sur une pratique professionnelle, ou une problématique d'un usager que vous souhaitez développer ;
- un simple constat de départ observé sur votre stage.

À partir du thème retenu, une **question de départ** se dessine.

La question de départ est donc déjà une ébauche de problématisation.

Troisième étape : phase exploratoire

Cette phase exploratoire va vous permettre d'enrichir vos connaissances sur votre thème de recherche.

Vous allez donc effectuer des recherches documentaires pour confronter vos premières observations avec ce qui a été dit sur le sujet.

La recherche documentaire passe par la constitution d'une bibliographie que vous aurez constituée en bibliothèque et/ou avec votre formateur-trice référent.

Elle consiste en des choix de références autour de plusieurs disciplines (psychologie, sociologie, histoire, droit, science de l'éducation...). Cette diversité vous permettra d'avoir une vue, si ce n'est exhaustive, du moins large, sur votre thème de recherche. Néanmoins, votre recherche étant limitée (vous ne faites pas une thèse), vous devez sélectionner vos ouvrages. Quels choix privilégiés d'auteurs allez-vous faire ? Vous devrez justifier ces choix, en fonction de l'orientation théorique, des fonctions, discipline de chaque auteur-re.

Vous pouvez aussi effectuer quelques entretiens auprès de publics ou de professionnels-les pour mieux comprendre le sujet que vous souhaitez traiter.

À partir de cette phase exploratoire, vous pouvez formuler quelques hypothèses pour répondre à la question de départ. Mais cette phase doit aussi vous permettre d'identifier vos préjugés ou pré-notions sur le sujet.

Les pré-notions sont des croyances individuelles ou collectives dans la définition, le fonctionnement ou l'explication d'un phénomène. C'est une croyance, car elle n'a pas subi l'étude scientifique des faits. On partage tous des pré-notions sur les sujets sociaux. L'objet même du mémoire sera de se détacher de ces pré-notions et d'acquérir par la recherche des réponses plus scientifiques sur votre sujet.

C'est ainsi que vous pourrez élaborer votre problématique.

La problématique est une question qui synthétisera un ensemble de questions que vous avez soulevées à partir de votre phase exploratoire.

Elle soulèvera surtout un ensemble de problèmes, un paradoxe qui apparaît dans l'étude de votre sujet.

Quatrième étape : conception et choix des outils de recherche

Il vous faut maintenant, à partir de votre question de départ et de vos recherches, définir une méthodologie de recherche pour recueillir des données sur un (ou des) terrain(s) de stage et/ou professionnel.

Les outils sont :

- l'observation : celle-ci est constante dans votre pratique éducative. Mais ici vous allez cibler, en fonction de votre question de départ, les données d'observation dont vous avez besoin. L'analyse que vous en ferez sera donc qualitative ;

- les entretiens :
 - l'entretien non directif : l'enquêté-e est libre de répondre comme il le veut. Vous ne faites que lancer un thème au départ de l'entretien, à partir duquel, l'enquêté-e continue l'entretien. Sans question précise, il peut s'aventurer dans des propos très vastes. Votre rôle consiste à relancer l'enquêté-e, reformuler certains propos, demander des éclaircissements... ;
 - l'entretien semi-directif : vous élaborez un guide d'entretien, une grille d'entretien à partir duquel l'enquêté-e va répondre. Mais vos questions (préalablement préparées) seront assez larges pour permettre à l'enquêté-e de développer sa pensée, ou aborder son expérience professionnelle, son histoire de vie, donner son analyse sur un sujet... Ce type de questionnaire est bien adapté pour une étude qualitative de votre sujet. Il vous permettra aussi de recueillir des données plus ciblées (en fonction de votre question de départ) que les entretiens non directifs pour votre mémoire ;
- les questionnaires : le questionnaire propose des questions plus standardisées, sur un sujet que vous allez proposer à un ensemble de personnes. Les questions peuvent être ouvertes ou fermées. Les réponses à choix multiples ou libres. L'intérêt est de le faire passer à un nombre important de personnes afin d'analyser de façon quantitative les réponses obtenues.

Quels que soient vos choix, vous devrez les justifier dans votre mémoire. Comment avez-vous élaboré vos outils (questionnaire, entretien) ? À qui adressez-vous ce questionnaire et/ou faites-vous ces entretiens ? Pourquoi avez-vous ciblé ces personnes ?

b. Rédaction du mémoire

Construction du plan

Avant même de vous lancer dans la rédaction du mémoire, votre centre de formation vous permettra d'être suivi par un guidant de mémoire attitré. Vous devrez élaborer un plan avec ce dernier. Il n'existe aucun plan type. Le plan composé de trois ou quatre grandes parties est formulé à partir de votre problématique. En effet, si le mémoire va « répondre » à la question formulée à travers la problématique, et valider ou invalider vos hypothèses, les différentes parties du plan suivront les différentes étapes de votre argumentation.

À partir des différentes parties du plan, vous rédigerez le mémoire. L'introduction et la conclusion s'écrivent à la fin du développement de votre mémoire.

La soutenance

Vous allez soutenir votre mémoire au centre d'examen de votre région. Le jury sera composé d'un-e professionnel-le (le plus souvent un chef de service ou un-e éducateur-trice).

Votre présentation doit durer 10 minutes précisément. Vous devez donc bien la préparer en amont pour respecter ce temps.

L'objectif de cette présentation n'est pas de faire un résumé de votre mémoire, mais de relever les principales étapes de la démarche de recherche. Insister sur la manière dont vous avez mis à distance vos représentations. Faites ensuite une analyse critique de votre recherche en y apportant des éléments nouveaux par rapport à votre écrit. Enfin, en conclusion, quelles seraient à partir de votre travail, les autres pistes de réflexion à approfondir ?